



Cinq questions à M. Henri de Castries, Président-directeur général d'AXA

Quelle place pour l'environnement dans le métier d'AXA ?

Les risques environnementaux, naturels ou engendrés par l'activité humaine, font partie des grands enjeux auxquels nous devons faire face, au même titre que les risques socio-économiques ou ceux liés au vieillissement de la population. Ainsi, nous réactualisons constamment notre vision des risques émergents, pour mieux anticiper leurs impacts à long terme sur notre métier. Mais au-delà de la relation financière que nous avons avec nos clients ou de notre rôle consistant à réparer les conséquences des sinistres, nous avons la responsabilité d'aider la société à mieux comprendre ces risques. Nous intervenons donc en amont de cette chaîne en soutenant notamment la recherche et l'éducation sur les risques. Nous

venons par exemple de renouveler jusqu'en 2018 le Fonds AXA pour la Recherche qui a déjà financé, depuis 5 ans, 360 projets de recherche dans 27 pays. Cet investissement, de 200M€ au total, nous permet notamment de financer plus de 100 projets qui visent à mieux comprendre et prévenir les risques environnementaux. Ainsi, ce Fonds permet de faire progresser la communauté scientifique mais également d'élever le niveau de connaissance de nos équipes, ce qui bénéficie indirectement à nos clients.

La prévention est également au cœur de notre métier, et nous conseillons régulièrement nos clients sur ces nouveaux risques pouvant les impacter et sur les moyens de les prévenir. Notre ambition est finalement d'aider nos clients à prendre des risques en connaissance de cause.

Enfin, AXA est bien entendu engagé dans la réduction de son empreinte environnementale directe. Sur la base d'objectifs chiffrés et ambitieux, AXA gère activement sa consommation d'énergie, de papier et d'eau, ainsi que ses émissions de CO2 et ses déchets.

Comment le changement climatique impacte-t-il votre activité ?

Le changement climatique et l'augmentation probable des catastrophes naturelles qui en résulte auront un impact majeur sur les activités du secteur de l'assurance dans les décennies à venir. Le coût de ces événements climatiques croît déjà fortement, à la fois parce qu'ils sont plus fréquents et violents, mais aussi parce qu'il existe plus d'actifs et de richesses susceptibles d'être affectés, conséquence du développement.

La meilleure façon d'influer sur les risques climatiques est de favoriser l'adaptation et l'atténuation de ces risques. C'est ce que nous essayons de faire en finançant et encourageant la recherche et l'éducation sur ces risques, en offrant par exemple une tarification calibrée ou incitative et en adaptant la gestion des sinistres. En parallèle de notre engagement auprès de la recherche académique, nous sommes également partenaire de l'ONG internationale CARE avec laquelle nous aidons les populations vulnérables à faire face aux risques climatiques. Nous coopérons aussi bien sur des programmes de recherche que sur des programmes de sensibilisation à la prévention des catastrophes naturelles destinés aux communautés les plus exposées, notamment dans des pays d'Asie et d'Afrique.

Concernant la réduction des émissions de

gaz à effet de serre, et donc l'atténuation du risque climatique, les assureurs ont un rôle à jouer dans la transition énergétique. En effet, l'absence d'assurance peut parfois faire obstacle au développement de nouvelles technologies comme celles nécessaires aux énergies renouvelables. Ainsi en permettant à des entreprises de prendre des risques de façon éduquée, nous favorisons l'innovation qui permettra ces futurs développements.

Comment faudrait-il faire évoluer l'agriculture pour anticiper le changement climatique, inéluctable du fait de l'échec des négociations climatiques ?

Les négociations internationales sont difficiles, plus pour des questions de leadership qu'en raison de résistances sur le fond, mais l'ensemble du monde travaille à la réduction des émissions. Quant à l'agriculture, elle doit s'adapter, et la nouvelle génération d'agriculteurs y est prête. Elle a déjà changé ses pratiques, comme le montre l'amélioration significative de la qualité des rivières en France. Mais nous pouvons aller plus loin encore en favorisant le progrès !

Quelle est la place de l'investissement socialement responsable dans les fonds que vous gérez ?

Il joue un rôle croissant, nous avons changé d'attitude sur ces sujets. Au-delà des fonds ISR, nous avons adopté une approche plus globale avec une prise en compte progressive des critères ESG⁽¹⁾. Nous sommes persuadés qu'ils sont un facteur de performance sur le long terme.

Quel avenir voyez-vous à l'assurance spécifique des risques environnementaux ?

Ce marché se développe rapidement, et va continuer d'augmenter au fur et à mesure que la réglementation accroît la responsabilité des acteurs envers les biens non appropriés ou les biens communs. Il existe donc aujourd'hui une véritable prise de conscience et une identification de ces risques, comme notre dialogue avec nos clients l'atteste.

Par ailleurs, il est important de noter que l'impact de ces risques environnementaux s'est accru avec l'apparition des réseaux sociaux qui facilitent la diffusion instantanée et mondiale du moindre incident et de ses conséquences.

édito

Un signe positif pour l'environnement : la finance s'intéresse au climat.

En témoignent les réponses d'Henri de Castries à nos questions, ci-contre, comme le colloque organisé par l'UNEP-FI sur le contenu carbone des portefeuilles d'investissements.

Si scepticisme il y a encore, il porte aujourd'hui sur la capacité de l'humanité à s'organiser pour réduire suffisamment vite ses émissions de gaz à effet de serre. À nous tous de montrer que c'est possible, et de prendre le train de la révolution éco-industrielle qui le permettra. Ceci réclame une adhésion massive, et ce n'est pas le moindre défi à relever, comme le montre la Question Ouverte.

L'été a en tout cas dû être l'occasion de reprendre contact avec la nature et d'y trouver de nouvelles inspirations.

Bonne rentrée !

Claire Tutenuit
Délégué Général

⁽¹⁾ Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Environnement et industrie, vrais-faux ennemis ou possibles partenaires ?



NIMBY, BANANA, LULU, NOPE, PUMA, NINA, NIMFOS, WIMBY... la richesse de ce vocabulaire témoigne des difficultés que perçoivent les entreprises dans leur développement, face à la résistance des riverains et des militants.

Symétriquement, les enquêtes d'opinion^[1] montrent un faible niveau de confiance dans les entreprises : 80% des personnes interrogées estiment par exemple qu'elles ne donnent pas assez d'information sur les conditions de fabrication de leurs produits.

Pourtant, tous les acteurs sont aussi conscients d'un nécessaire changement de système technique pour relever les défis environnementaux tout en poursuivant le développement souhaité. Economie circulaire, transition énergétique, allègement des économies, réduction des effets possibles sur la santé, ces changements passent par l'innovation, par de nouveaux produits et modèles économiques pour les entreprises,

par de nouveaux modes de consommation et de nouvelles industries.

Comment rendre possible cette nécessaire révolution éco-industrielle sans améliorer la qualité du dialogue entre entreprises et parties prenantes sur les ambitions, les questions et les enjeux de chacun ?

Le contexte réglementaire évolue pour gérer ces interactions : le principe de précaution est inscrit dans la Constitution, la loi vient de protéger l'indépendance des experts et les lanceurs d'alerte.

Mais la loi, si elle peut pallier l'absence de confiance entre les acteurs, ne peut la restaurer ni d'un côté ni de l'autre. Pour les entreprises, l'application du principe de précaution est souvent jugée excessive et source de trop d'incertitudes ; pour le grand public, les crises sanitaires et sociales des dernières années alimentent la défiance à l'égard des nouvelles technologies et de l'innovation.

L'accès de tous à l'immense champ d'informations offert par internet facilite certes la diffusion des informations, mais ne les qualifie pas : quelles sources croire ? La surinformation est plutôt un obstacle supplémentaire.

Pourtant l'expérience des membres d'EpE ouvre des perspectives plus positives et suggère certaines conditions de succès :

- Anticiper sur les procédures obligatoires ; celles-ci sont alors là pour confirmer des choix collectifs prêts, voire permettre un arbitrage car tous les acteurs ne sont pas forcément unanimes ;

- Exposer aux acteurs locaux les avantages aussi bien que les inconvénients possibles d'un projet ; ce dialogue permet de construire l'adhésion autour d'un projet en parallèle de sa conception ;

- Avoir recours à des tiers de confiance : leaders d'opinion locaux, scientifiques, experts indépendants qui apportent des réponses crédibles au fur et à mesure que les questions émergent.

Ces pratiques et d'autres prennent du temps, de l'attention, mobilisent des ressources et peuvent rendre la vie plus difficile aux opérationnels ; faut-il pour autant aller développer les projets ailleurs ? La France ne peut-elle bénéficier de cette révolution éco-industrielle où les entreprises s'engagent ?

C'est sur ces questions qu'Entreprises pour l'Environnement, l'INERIS et la Fabrique de l'Industrie invitent les différentes parties prenantes à venir débattre **au colloque Environnement et Industrie le 15 octobre 2103.**

Claire TUTENUIT, Délégué Général
Annabelle PRIN-COJAN,
Responsable du Pôle Environnement

^[1] Voir en particulier l'enquête 2013 d'Ethicity : http://www.greenflex.com/images/Documents_PDF/ethicity-conso-responsible-2013

Dialogues

Du côté des membres

• **Deloitte** a acquis BioIntelligence Service, groupe spécialisé dans la mesure des données d'environnement et l'affichage environnemental (marque Greenext). Il renforce ainsi sa position parmi les leaders du conseil en développement durable.

• PPR est devenu officiellement **Kering**.

• Deux membres d'EpE figurent parmi les lauréats des Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable organisés par le MEDDE :

Michelin pour son soutien à l'Université de Clermont-Polytech à la démarche Michelin challenge Bibendum, et la Fondation d'entreprise Total pour ses 20 ans d'ac-

tions de soutien à des projets en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

Événements

• EpE est partenaire des 12^e Assises des Déchets qui auront lieu les 2 et 3 octobre 2013 à Nantes.

• EpE est intervenue le 19 juillet au colloque organisé à Londres par l'UNEP-FI sur la mesure et la réduction de l'intensité carbone des portefeuilles d'investissements.

L'équipe EpE

• Claire Tutenuit, délégué général d'EpE, est membre du conseil d'administration de la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme en tant que personnalité qualifiée.

Les membres d'EpE

AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • ARCELORMITTAL • AXA • BASF FRANCE • BAYER FRANCE • BECITIZEN • BNP PARIBAS • CAISSE DES DÉPÔTS • CEMENTS CALCIA • DELOITTE • EADS • ÉCONOMIE D'ÉNERGIE • EDF • ERM FRANCE • ETAM • GDF SUEZ • KERING • LA POSTE • LAFARGE • MARSH • MICHELIN • MOBIVIA • PRIMAGAZ • PSA • RENAULT • REXEL • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SEQUANA • SIA CONSEIL • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ ENVIRONNEMENT • TOTAL • VALLOUREC • VEOLIA ENVIRONNEMENT • VESUVIUS • VINCI



La Lettre d'EpE N°29 - Été 2013

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur www.epe-asso.org
Directeur de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris
Tél : +33 1 49 70 98 50 - Fax : +33 1 49 70 02 50
Abonnement - désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Imprimé sur papier recyclé ou sur votre papier